

// Réinventons notre système //

## LA MICRO TAXE SOCIALE

(Cotisation Sociale CS\*)

POUR UNE RÉFORME SYSTÉMIQUE DE LA FISCALITÉ POUR  
L'AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT ET DE L'EMPLOI



Pour une nouvelle Justice Fiscale - Pour l'Amélioration du Pouvoir d'Achat et de l'Emploi

**Président :** Fabrice Dervouët [fabrice.dervouet@orange.fr](mailto:fabrice.dervouet@orange.fr) 06 28 13 03 96. Twitter [@fabriceDerv](https://twitter.com/fabriceDerv)

**Bertrand Strugeon:** [b.strugeonfdpae@gmail.com](mailto:b.strugeonfdpae@gmail.com) 06 22 67 59 48

Auteurs : Fabrice DERVOUËT / Bertrand STRUGEON / Isabelle DUFOSSÉ

## PREAMBULE

Le projet de Micro-Taxe Sociale s'inspire en partie du projet helvétique nommé : « **Micro impôt sur le trafic des paiements sans espèces** ».

En cours de collecte de signatures qui doit aboutir prochainement sur une votation citoyenne. Leur projet s'applique à tous les flux y compris boursiers alors que la Micro-taxe Sociale concerne uniquement les paiements scripturaux.

### Pourquoi uniquement sur les paiements scripturaux ?

Nous l'avons adapté à la souveraineté monétaire française en nous basant seulement sur les paiements scripturaux. En effet, dans le cas contraire, cette réforme nécessiterait l'accord de l'Union Européenne et l'unanimité de l'ensemble des pays membres puis l'accord de tous les parlements la composant. Un seul pays disant non, la réforme globale ne serait tout simplement pas applicable, c'est la raison pour laquelle nous restons dans le droit français et notre souveraineté monétaire pour sa mise en place rapide.

**Il ne s'agit pas non plus d'une TVA sociale** qui est à la fois une injustice sociale et contraire au principe de l'égalité face à l'impôt, selon sa mise en œuvre.

La principale modification de la Micro-Taxe Sociale repose sur une nouvelle source de collecte pour se substituer au montant global des cotisations sociales, salariales et patronales, **sans remettre en cause notre modèle actuel de redistribution de protection sociale ni la philosophie voulue par le CNR lors de la création de la Sécurité Sociale.**

**La Micro-Taxe Sociale est une proposition de réforme structurelle de notre fiscalité sociale adaptée au 21<sup>ème</sup> siècle** afin de répondre à la crise sociale, économique, démocratique, territoriale et institutionnelle, de réduire les inégalités grandissantes, de financer l'intégralité des 5 branches de la Sécurité Sociale mais pas que...

## FDPAE

Projet détaillé dans notre Manifeste sur :

[www.acdpaf.com](http://www.acdpaf.com)

[acdraf@protonmail.com](mailto:acdraf@protonmail.com)

## Table des matières

<b>C'est quoi la Micro-Taxe Sociale ? / Préambule.....</b>	<b>3</b>
<b>La mise en place de la micro-taxe sociale : une réponse à la crise sociale, démocratique, institutionnelle et territoriale.....</b>	<b>4</b>
Quels constats ?.....	4
Quelle solution ?.....	4
Comment ça marche ?.....	4
Pourquoi mettre en place une micro-taxe sociale ?.....	5
<b>Objectifs de la mise en place de la micro-taxe sociale.....</b>	<b>6</b>
<b>Anticiper la mutation du marché du travail.....</b>	<b>8</b>
<b>La sécurité du dispositif de la micro-taxe sociale.....</b>	<b>9</b>
<b>Les organismes ayant en charge la collecte des cotisations aujourd'hui et demain</b>	<b>10</b>
<b>Proposition de schéma pour la collecte de la Micro-taxe sociale.....</b>	<b>11</b>
<b>Bilan des paiements scripturaux en 2018.....</b>	<b>12</b>
<b>Ce que rapporterait la micro-taxe sociale à un taux de 1,50%.....</b>	<b>13</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>15</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>16</b>

## C'est quoi la Micro-Taxe Sociale ?

La Micro-Taxe Sociale est une réforme structurelle et systémique de la fiscalité qui consiste à **remplacer la source de la collecte des cotisations salariales et patronales, par une cotisation prélevée sur les paiements scripturaux** sans remettre en cause notre système de protection sociale.

### En préambule

Le 15 Mars 1944 le CNR (Conseil national de la Résistance) adopte un programme de rénovation démocratique appelé également « Les jours heureux » qui a notamment inspiré le projet de politique de sécurité sociale, projet qui a débouché sur une première ordonnance en octobre 1945. Cette innovation avait pour destination de conjuguer mieux-vivre et redressement, en instaurant des droits fondés sur les principes de solidarité et de redistribution, de protéger les travailleurs des aléas du marché, garantir la vieillesse par un revenu, assurer des soins pour tous, aider la famille et réduire les inégalités.

Or, depuis des décennies, la Sécurité Sociale (ainsi que les nouvelles branches qui la compose comme récemment le 5ème risque) semble être considérée comme un coût à réduire. Une telle vision, ne peut que produire et creuser des inégalités sanitaires, sociales et territoriales. Elle nourrit la crise économique et environnementale, et au final engendre encore plus d'insécurité sociale synonyme de trouble.

Un nouveau modèle de collecte des cotisations sociales est indispensable pour réinventer un véritable projet politique de protection sociale pérenne, s'inscrivant dans la philosophie « Des jours heureux », permettant de conforter les valeurs de la solidarité contre l'individualisme.

Notre République a le devoir de sécuriser les personnes tout au long de leur vie, dans leurs parcours professionnels, les situations de dépendance, les besoins de santé, de soins et de prévention. C'est pourquoi, pour conserver cette révolution d'après-guerre du conseil national de la résistance, une nouvelle source de la collecte effectuée sur les mouvements scripturaux s'impose. En effet, le modèle de financement actuel nous montre ses limites, accentuées par la crise de la covid-19. Il est donc urgent de réinventer notre système.

*« LA SANTÉ N'EST PAS UN BIEN MARCHAND :*

*LA SANTÉ EST UN DROIT HUMAIN FONDAMENTAL »*

(DR. TEDROS : Directeur de L'OMS EN 2017)

## 1. La mise en place de la micro-taxe sociale : une réponse à la crise sociale, démocratique, institutionnelle et territoriale

### Quels constats ?

- Notre pays est confronté à une crise sanitaire et économique (sans précédent en période de paix) ainsi qu'à la montée d'un climat social délétère. Il convient de réfléchir à la création d'un nouveau modèle de société plus égalitaire et distributif, tout en privilégiant l'intérêt général et l'Humain en tirant les leçons de la crise sanitaire consécutive au coronavirus.
- L'observatoire des inégalités révèle l'accélération de la paupérisation de la société et déjà plus de 50% des salariés du privé perçoivent moins de 1760 € net mensuel (données recueillies avant la crise économique post Covid). Par ailleurs, 5% des Français n'ont pas de complémentaire santé en 2019.

### Quelle solution ?

Afin d'améliorer les conditions de vie des Françaises et des Français, d'engager une augmentation sensible des salaires et des retraites, d'alléger les charges des entreprises, il est nécessaire de réformer la source de la collecte par une **MICRO-TAXE SOCIALE (MTS\*)** qui consiste à **supprimer toutes les cotisations sociales salariales et patronales et à les remplacer par une MICRO-TAXE SOCIALE prélevée sur tous les paiements scripturaux.**

- Les paiements scripturaux représentent les paiements effectués par : carte bancaire, chèque, virement, prélèvement, tip, LCR/BO, monnaie électronique, retrait, carte... Ils représentent un montant total annuel de plus de : **28 500 Milliards d'euros** (Source Banque de France **2019**)

### Comment ça marche ?

Le principe vise à appliquer un taux de cotisation (à définir) sur la « MTS » sur l'ensemble des paiements scripturaux.

#### Exemples chiffrés

*Ceci permettrait de collecter au minimum **427 Milliards d'euros** sur la base d'un taux à 1,5% ou **570 Mds d'euros** avec un taux de 2 %.*

*Actuellement, les prélèvements sociaux représentent environ 510 Milliards d'Euros dont 400 Mds au titre des cotisations sociales et 110 Mds au titre de la CSG (la MTS dégagera un excédent de 60 Milliards d'euros à minima).*

**Cette réforme permettra de convertir les salaires bruts en salaires nets, les retraites brutes en retraites nettes avec en perspective une amélioration du pouvoir d'achat ainsi qu'une augmentation très significative de la compétitivité des entreprises.**

### **Pourquoi mettre en place une micro-taxe sociale ?**

La fiscalité sociale n'a pratiquement pas évolué sur le fond depuis plus de 70 ans. Le financement de la protection sociale repose majoritairement sur les revenus du travail (cotisations salariales et patronales).

Les salaires des plus modestes, voire des classes moyennes, tendent vers une paupérisation, même après intervention de notre système de redistribution (allocations chômage, RSA, etc.) Ceci constitue un réel frein conscient ou inconscient quant au retour à l'emploi.

Il y a également un manque évident de formations qualifiantes et de suivis pour aider les personnes en situation de chômage à se réinsérer dans la vie active. Dans le même temps, le nombre de sans-abris et des travailleurs pauvres ne cesse de croître.

Force est de constater que notre modèle social actuel n'est plus conforme aux attentes et aux besoins de notre société, ce qui entraîne avec lui la défiance de nos institutions et renforce la crise sociale, institutionnelle, démocratique et territoriale.

C'est pourquoi, afin de permettre aux Françaises et aux Français d'améliorer leur pouvoir d'achat, d'aider les entreprises à consolider leur trésorerie pour une meilleure compétitivité mais aussi de pérenniser notre système de protection sociale, nous devons impérativement modifier le mode de financement par une collecte s'appuyant sur la base d'une assiette beaucoup plus importante et inépuisable à savoir : **LES PAIEMENTS SCRIPTURAUX.**

## 2. Objectifs de la mise en place de la micro-taxe sociale

- Favoriser et promouvoir un mode de consommation qui soit à la fois de qualité, de proximité et accessible à tous.
- Favoriser notre développement économique, en retrouvant notre souveraineté, notamment industrielle, par une relocalisation sur notre territoire.
- Le montant de la Micro-Taxe Sociale permettrait de remplacer le montant global des cotisations salariales et d'alléger considérablement les charges patronales,
- C'est une véritable marge de manœuvre économique et financière en termes de protection sociale :
  - Pour l'ensemble de la population française
  - Pour l'ensemble des entreprises françaises

Cet excédent budgétaire permettrait de répondre à de nombreux besoins sociétaux dont la crise sanitaire a révélé des manquements (crise des hôpitaux, 5<sup>ème</sup> risque de la Sécurité Sociale, etc.) sans continuer à rouler notre dette, qui dépassait fin 2019 les 100% du Produit Intérieur Brut (PIB) et qui devrait atteindre environ les 120% du PIB en 2020.

En revanche, un changement de mentalité s'imposera, car considérant que « toujours plus » n'étant pas synonyme de « toujours mieux », nous devons donc promouvoir un mode de consommation QUALITATIF PLUTÔT QUE QUANTITATIF.

- Elle pourra répondre aux problématiques à nouveau soulevées par la Directive dite « BOLKESTEIN » :
    - La MTS est une réponse au débat qui s'ouvre à nouveau sur la directive BOLKESTEIN, qui après la fameuse phrase « du plombier Polonais » cette dernière, avait accaparé les débats sur le référendum de 2005 sur la question de la « constitution Européenne » ou le NON-1 'a emporté en France a plus de 55% des votants. - Cette Directive est appliquée depuis l'adoption du Traité de LISBONNE en 2006.
- La Micro-Taxe sociale mettrait fin à ces débats pour deux raisons simples venant du changement de la source de la collecte pour les cotisations sociales salariales et patronales :

1. La base de la collecte changeant, la perte déjà réelle pour notre protection sociale des cotisations sociales salariales des « travailleurs détachés » sera compensée par une source de la collecte sur les paiements scripturaux.

2. Pour les mêmes raisons, les entreprises employant des « travailleurs détachés » ne seront pas plus compétitives que les autres puisque toutes soumises à la nouvelle collecte (voir exemple entreprise). Et n'auront donc aucun intérêt fiscal.

- La Micro-Taxe Sociale permettra aussi de régler définitivement le problème du non-paiement de l'impôt par les « GAFAM » alors qu'une taxation via l'OCDE semble compromise.

### **Concernant la Contribution Sociale Généralisée (CSG) qui est un impôt :**

Il est bien entendu que la part du montant de la CSG qui est un impôt sera ou non prélevé en fonction de l'option retenue.

Pour rester dans l'objectif d'amélioration du pouvoir d'achat, 2 options possibles pour la CSG :

#### **OPTION 1:**

Quelle soit maintenue pour les salariés avec éventuellement une réduction voire la suppression pour les retraités aux faibles revenus.

#### **OPTION 2 :**

Dans le cadre de la mise en place DE LA MICRO TAXE SOCIALE, avec un taux d'application à 2,00 %, le volume global des flux perçus permettrait de tout couvrir, libérant ainsi l'ensemble des Français de la CSG.

Pour mémoire nos calculs sont basés sur les chiffres année 2019, nous sommes sur une hypothèse basse, et nous savons que le nombre de paiements scripturaux a augmenté. Il est raisonnable de penser que tout pourra être pris en charge.

- La Micro-Taxe Sociale répondra aussi en partie au problème de l'évasion et de l'optimisation fiscale du fait du seul changement de la source de la collecte sur les seuls paiements scripturaux.
- La Micro-Taxe Sociale permettra une revalorisation des salaires des enseignants, soignants, policiers et gendarmes, personnels d'aides à la personne sans qu'il en coûte un euro à l'état.

Aussi les objectifs de la Micro-Taxe Sociale sont nombreux et cohérents. Une source de la collecte plus large, solidaire, redistributive répondant à l'exigence des nombreux défis du 21ème Siècle.



### 3. Anticiper la mutation du marché du travail

#### Émergence de l'intelligence artificielle et de la robotisation

En France la robotisation devrait faire disparaître 14% des emplois d'ici à vingt ans \*.

La France est un peu plus exposée que la moyenne, avec : 16,4 % de postes menacés et 32,8 % transformés par l'automatisation. (\* sources OCDE / Avril 2019)

#### Exemple

Une maison construite en 3 jours à partir d'une imprimante 3D : 2 techniciens seulement contre 8 maçons sur 3 semaines en construction normale.

Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=fer8suX9DA>



L'intelligence artificielle facilitera certaines tâches, et devrait impacter en profondeur le marché du travail.

- Les professions du bâtiment, des services, etc. : la plupart des secteurs d'activités seront impactés.

- Pour citer Mr Raja CHATILA, Directeur de l'Institut des systèmes intelligents et de robotiques (ISIR), Professeur en robotique et intelligence artificielle à Sorbonne Université : « *L'Intelligence Artificielle transforme les emplois au même titre que l'électricité, la roue et la machine à vapeur ont révolutionné le monde du travail* ».

- Il est évident et certain que l'Intelligence Artificielle sera créatrice d'emplois nouveaux, de métiers à inventer, à réinventer etc. Ces nouveaux emplois demanderont des compétences, des profils hautement qualifiés, tous les futurs travailleurs ne pourront pas répondre à ces critères. La contrepartie de la mise en place de cette technologie, et de cette « nouvelle donne », résultera dans la fragilisation des professions les moins qualifiées, voire leurs disparitions.

**La Micro-Taxe Sociale permettra d'assurer cette transition sans déséquilibrer les grandes masses financières liées à la couverture sociale, et de demander à l'État des compensations financières.**

#### 4. La sécurité du dispositif de la micro-taxe sociale

L'État ne pourra pas, de sa propre décision, augmenter le pourcentage de la MICRO-TAXE SOCIALE. Il devra impérativement consulter le Conseil de Surveillance de la MTS\* composé des partenaires sociaux qui décidera du maintien et/ou de l'augmentation en définissant le pourcentage d'augmentation et/ou des paliers d'augmentations.

Pour éviter une éventuelle fuite de capitaux, les parlementaires devront inscrire dans la loi que :

**« Toute ouverture de compte bancaire à l'étranger ne pourra se faire qu'à la condition impérative de la transmission du numéro d'identification fiscale afin que les cotisations sociales soient reversées en France ».**

Le Conseil de Surveillance de la Micro-Taxe Sociale (CSMTS\*) pourra être composé des membres suivants :

- Une représentation citoyenne
- Les organisations syndicales représentatives des salariés et patronales
- De Parlementaires (non majoritaires dans la représentation)

Le nombre de personnes sera à définir en fonction des différentes représentations : la représentation citoyenne, organisations syndicales et patronales pourront être représentées à hauteur de 65 % du conseil de surveillance de la Micro-Taxe Sociale.

## 5. Les organismes ayant en charge la collecte des cotisations aujourd'hui et demain



Pilote et anime les organismes de recouvrement : URSAFF, CGSS, et centres nationaux dédiés aux offres de services.



L'URSSAF : est un organisme gouvernemental chargé de collecter les cotisations et les contributions sociales, ainsi que de gérer la trésorerie de la Sécurité Sociale

Le réseau des URSSAF constitue la clé de voûte de ce dispositif de protection sociale : sa première raison d'être, est de financer le modèle social Français par la collecte de l'ensemble des cotisations et contributions sociales. Ainsi chaque année, L'URSSAF et l'ACOSS collectent et répartissent 500 milliards d'euros, soit 22 % des richesses produites annuellement en France.

Une mission sociale : au-delà de la collecte et du financement, la branche est garante de la fiabilité des données sociales ouvrant les droits aux prestations. Elle garantit aux travailleurs de bénéficier d'une protection sociale en assurant l'exercice de l'emploi dans un cadre légal.

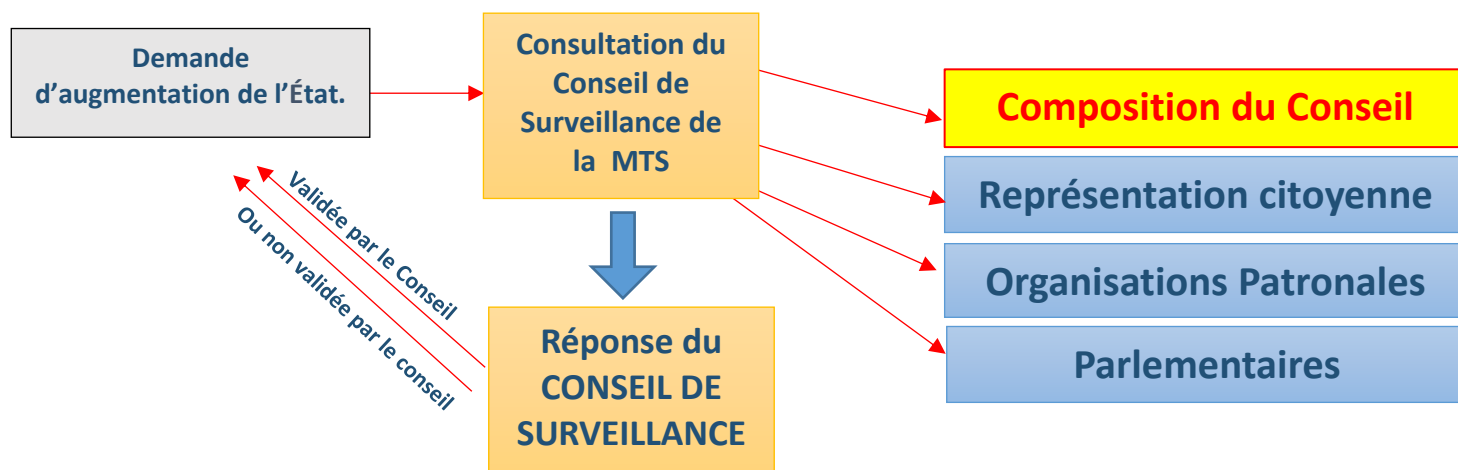
Le financement de la protection sociale est aujourd'hui bien distinct du financement de l'État, et ne passe pas par le Trésor Public.

## 6. Proposition de schéma pour le Conseil de Surveillance de la Micro-taxation sociale

La conservation de notre modèle social restera identique : c'est la condition impérative.

Il sera procédé à la constitution d'une réserve de stabilité. Si l'État souhaite augmenter le taux de la MTS\*, il ne pourra pas le faire de sa propre initiative. Il devra consulter le Conseil de Surveillance de la MICRO-TAXE SOCIALE.

Le conseil de surveillance de la MICRO-TAXE SOCIALE prendra la décision à la majorité des deux tiers de ses représentants. Pour rappel : la représentation citoyenne, organisations syndicales et patronales.

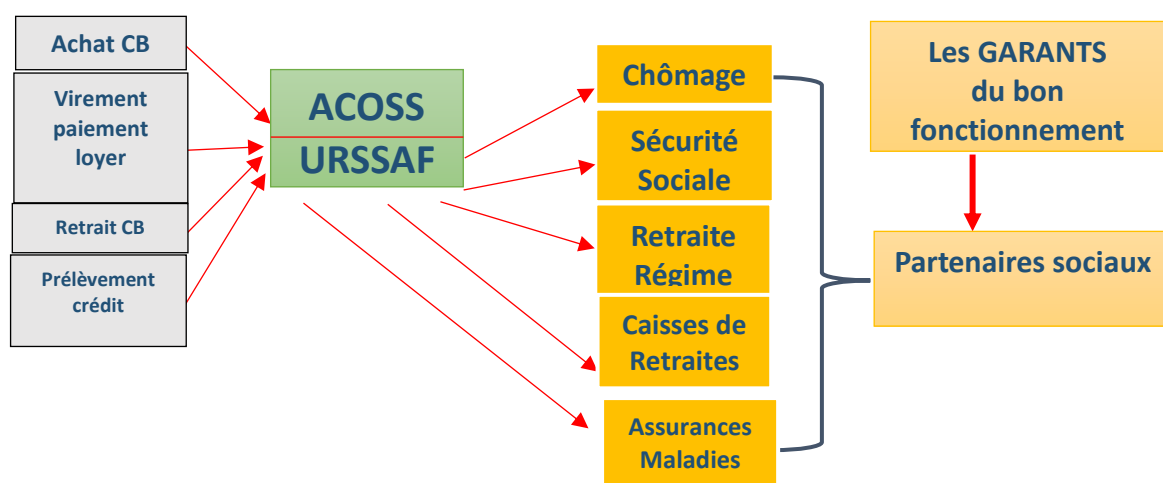


## 7. Proposition de schéma pour la collecte de la Micro-taxa sociale

Pour mémoire : la Banque de France qui est l'organe de tutelle des Etablissements Financiers sera la garante pour la sécurisation de la collecte de la MTS\*.

Les E.F seront uniquement les organismes de collecte de la MTS\*, qu'ils reverseront directement à l'ACOSS, donc pas de capacité pour les E.F de travailler avec l'argent de la collecte liée à la micro-taxa sociale dont le contrôle sera effectué par la Banque de France.

**Il n'y aura aucune remise en cause du fonctionnement de la protection sociale.**



## 7. Bilan des paiements scripturaux en 2019

### Rappel des moyens de paiements scripturaux en France

(source : rapport 2019 Banque de France)

- Paiement par carte
- Retrait par carte
- Prélèvement
- Virement
- Chèque
- LCR et BOR (lettres de change et billets à ordre relevé)
- Monnaie électronique
- T.I.P
- Paiement par téléphone (Paylib)

### En 2019 :

Nombre global de transactions = 24,8 Milliards de transactions.

Valeurs globales des transactions = 28 500 Milliards d'euros.

**A voir :** la vidéo sur le circuit économique et la vélocité de la circulation de la monnaie réalisé par la Banque de France explique la constitution des 28 500 milliards d'euros.



<https://youtu.be/06DnEsZjt9M>

NB : Le chiffre de 28 500 Milliards auxquels nous retranchons la quote-part de 263 Milliards d'euros représentant le volume épargne des Françaises et des Français, (afin de rester dans la logique de l'amélioration du pouvoir d'achat) soit un montant de paiements scripturaux net de 28 237 Milliards d'euros. (Source « Epargne des Français 2018 »).

#### 8. Ce que rapporterait la micro-taxe sociale a un taux de 1,50% (uniquement sur le changement de la source de la collecte)

MONTANT EN MILLIARDS D'EUROS.							
Moyens de paiement	Paiements et retraits par cartes	Prélèvements	Virements	Chèques	AUTRES	Total	MTS* de 1,50% (Base année 2018)
Pourcentage	59%	17%	16%	7%	1%	27 439	411 Mds

Tendance générale : un marché en progression constante = + 5,7% en volume / + 0,5 % en valeur en 2018

- Une croissance soutenue des paiements par carte portée par l'usage croissant du sans contact : +82 % / + 89 %
- Une baisse continue de l'usage du chèque : -9 % / -11 %  
(Rapport Banque de Banque 2019 pour l'année 2018)

**Selon la Banque Centrale Européenne (BCE) La France, vice-championne d'Europe des paiements scripturaux avec 72% de l'ensemble des échanges. Part des paiements scripturaux en valeur.**

**La Micro-taxe concernera l'ensemble des catégories suivantes :**

- RSA = 1 883 800 de personnes
- Allocation Adulte Handicapé (AAH) = 1 163 100 de personnes

Les catégories gagnantes	Les catégories à revaloriser
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ ALLOCATION ADULTE HANDICAPE</li><li>▪ ALLOCATAIRE CHOMAGE</li><li>▪ EMPLOIS AIDES</li><li>▪ AGRICULTEURS</li><li>▪ INDUSTRIE, CONSTRUCTION.</li><li>▪ SECTEURS TERTIAIRES</li><li>▪ RETRAITES (EES)</li><li>▪ ACTIVITE INDETERMINEE</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ RSA</li><li>▪ ALLOCATION MINIMUM VIEILLESSE</li><li>▪ ALLOCATION DE SOLIDARITE PERSONNES ÂGEES</li><li>▪ ALLOCATION SPECIFIQUE DE SOLIDARITE</li></ul>

- Allocation Minimum Vieillesse (AMV) = 552 600 de personnes
  - Allocation de Solidarité personnes âgées (ASPA) = 427 100 de personnes
  - Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) = 428 150 de personnes
  - Allocation Chômage = 6 562 400 de personnes
  - Emplois aidés = 2 101 000 de personnes
  - Agriculteurs = 698 000 de personnes
  - Industrie = 3 699 000 de personnes
  - Construction = 1 740 000 de personnes
  - Secteurs Tertiaires = 20 414 000 de personnes
  - Retraités(es) = 14 352 420 de personnes
  - Activité indéterminée = 328 000 de personnes
- LA Micro-Taxe Sociale concernera donc **54 349 570 millions de Français**. Le concept de la MTS s'inscrit bien dans un principe de collecte collective et solidaire, dans une volumétrie importante, cohérente et concrète, et concernera l'ensemble des catégories (source 2018).

## 9. Qui sont les gagnants et les catégories à revaloriser ?

Comme dans toutes réformes, il existe des catégories à revaloriser et des gagnants, toutefois en tant que Fédération citoyenne, nous suggérons que les parlementaires lors de l'examen du projet de loi, amendent le texte afin de réévaluer les personnes impactées par la cotisation, à minima du pourcentage de la Micro-Taxe Sociale appliquée, afin qu'elle soit sans impact financier pour des personnes en situation précaire.

Enfin, il convient de rappeler comme expliqué auparavant, que la baisse des charges patronales aura pour impact à court et moyen terme, de permettre la relance de l'Emploi (sans impact sur l'inflation car seule la source de la collecte change) donc à terme, les personnes au RSA etc. Devraient pouvoir retrouver le chemin de l'emploi et les personnes au chômage d'améliorer encore leur pouvoir d'achat, en retrouvant un emploi stable.

## CONCLUSION

Le projet peut paraître ambitieux. Il introduit une nouvelle logique de droits à l'assurance santé, la retraite, l'assurance chômage, ... car si tous les citoyens (salariés, retraités, entreprises, ...) participent à la Micro-Taxe Sociale tous doivent pouvoir tirer bénéfice de la MICRO-TAXE SOCIALE.

Il y aura donc lieu de mettre en place un régime National de couverture sociale.

C'est la participation de l'ensemble du collectif. C'est-à-dire toutes les Françaises et tous les Français, qu'ils soient actifs ou non, participeront à la contribution de la MICRO-TAXE SOCIALE. Le volume global des flux (base année 2019) d'un montant de 28 500 Milliards lié aux paiements scripturaux, compensera et se subsistera dans son intégralité à la recette des cotisations salariales et des charges patronales.

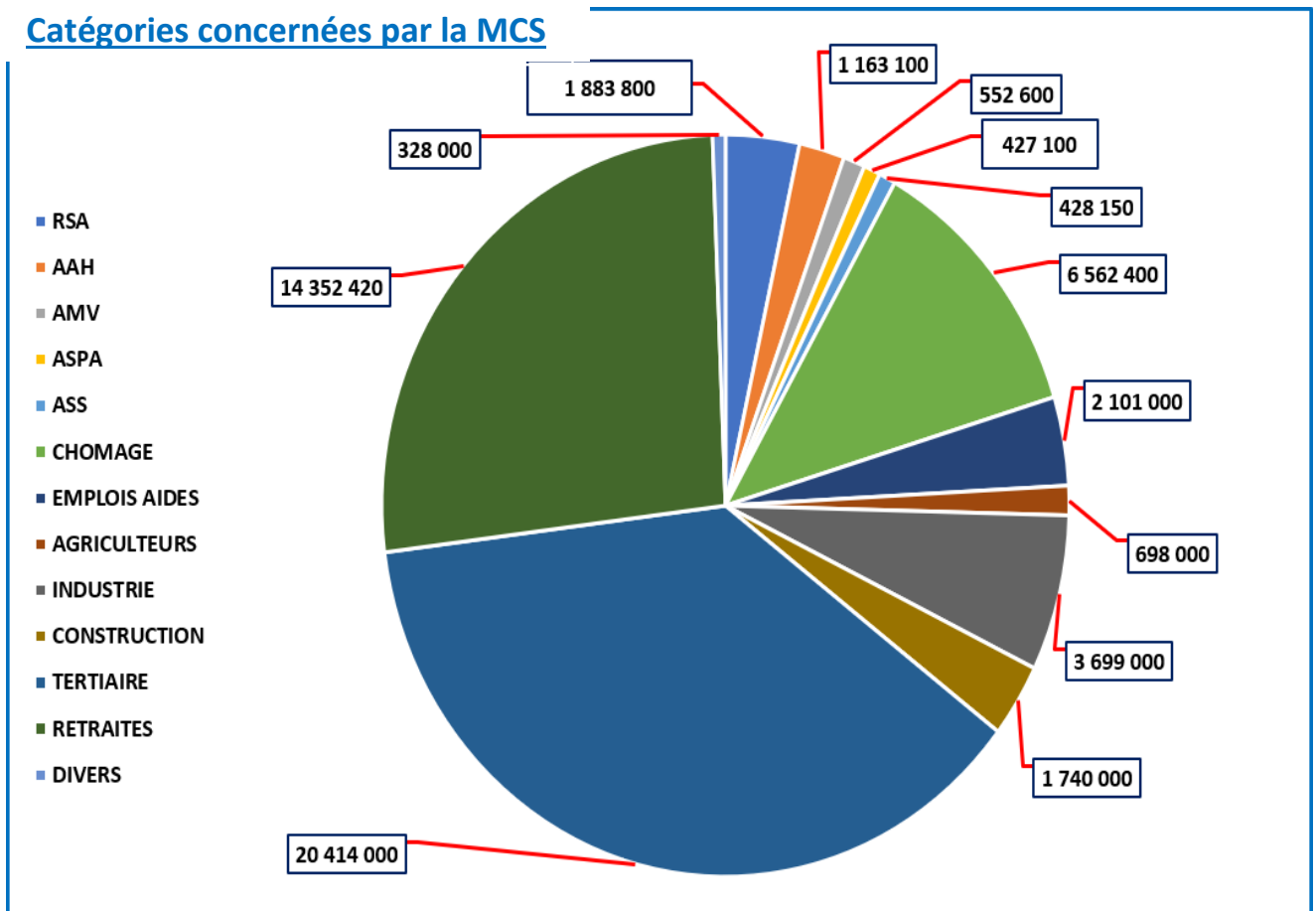
C'est le volume global des flux des paiements scripturaux qui permettra de remplacer les prélèvements des cotisations salariales que versent les actifs et non actifs et remplacera les cotisations patronales.

Ceux qui disent aujourd'hui qu'il s'agit d'un projet trop innovant, voir déstabilisant et qu'il faut donc attendre, seront les mêmes qui vous diront demain qu'il est maintenant trop tard pour le faire : Gouverner c'est prévoir et s'adapter à la réalité de notre société et non subir comme la crise sanitaire du coronavirus nous la malheureusement démontrée.

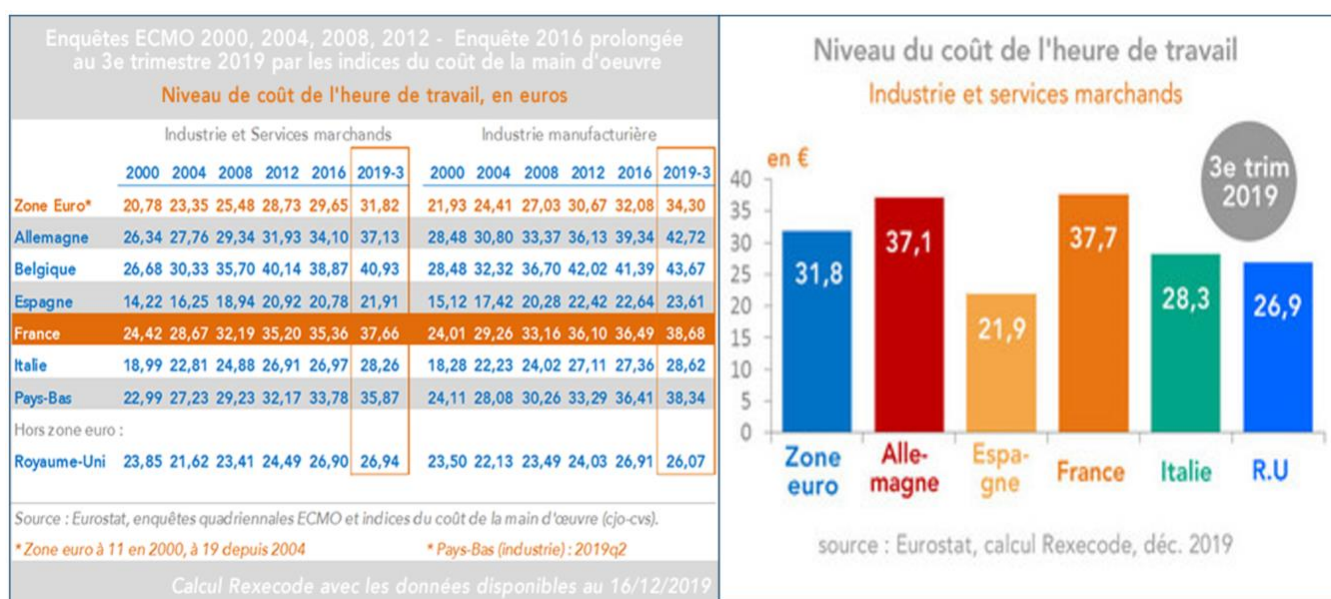
# ANNEXES



## Catégories concernées par la MCS



## Comparaison du coût du travail dans l'union européenne



### Dans l'industrie manufacturière :

Le coût horaire de la main-d'œuvre au 3e trimestre 2019 s'inscrit à 34,3€ en moyenne pour l'ensemble de la zone euro, progressant de 2,9% sur un an.

Pour la France, le coût horaire dans l'industrie manufacturière ressort à 38,7€, en hausse de 1,8% sur un an. En Allemagne, il s'établit à 42,7€, en hausse de 3,6% sur 1 an. Il progresse de 2,0% en Espagne et de 2,2% en Italie.

### Dans l'ensemble de l'industrie et des services marchands :

Le coût horaire de la main-d'œuvre pour l'ensemble de la zone euro est estimé à 31,8€ en moyenne au 3e trimestre 2019. Il progresse de 2,6% sur un an.

Pour la France, le coût de l'heure de travail dans l'ensemble des secteurs marchands ressort à 37,7€, progressant de 2,2% sur un an.

Il est de 37,1€ en Allemagne, en hausse de 2,9% sur un an. Il augmente de 2,3% en Espagne et de 1,9% en Italie.

## **Que se passe t'il aujourd'hui pour notre protection sociale quand une entreprise licencie ou ferme ?**

Chaque année plusieurs ENTREPRISES procèdent aux licenciements d'une partie de leur personnel pour diverses raisons, c'est autant de cotisations salariales et patronales qui disparaissent et qui n'iront pas alimenter l'ensemble des organismes tels que : la Sécurité Sociale, le Régime Général, le Chômage, etc.

L'adoption de la MICRO-TAXE SOCIALE, malgré de nombreux licenciements, permettra de poursuivre les versements à l'ensemble des organismes, celle-ci étant basée sur une assiette plus large, collective et solidaire... « La circulation de la monnaie ». L'ensemble des Français actifs, non actifs, ainsi que les entreprises y contribueront.

La stabilité sera toujours assurée puisqu'elle reposera sur la même base, peu importe les mouvements sociaux ainsi que les variabilités économiques.

La base ne pourra qu'évoluer, puisque nous pouvons imaginer que les paiements scripturaux en France, augmentant d'année en année du fait de l'amélioration du pouvoir d'achat, elle permettra ainsi d'assurer la pérennité de la MICRO-TAXE SOCIALE.

Le confinement dû à la pandémie du Covid-19 devrait également accentuer cette hausse des transactions électroniques, avec un changement de mentalité des modes de paiement qui devrait perdurer après crise, comme le souligne plusieurs sociologues.

## **Comment les entreprises pourraient orienter leurs choix suite à la baisse de leurs charges ?**

### Quelques exemples à titre indicatif :

- Capacité financière pour améliorer leur trésorerie,
- Amélioration des coûts de production,
- Amélioration des coûts de distribution,
- Amélioration des coûts fixes,
- Pouvoir investir et/ou réinvestir, afin de procéder à la modernisation de leurs outils de travail,
- Pouvoir créer des emplois nouveaux,
- Mettre en place une politique de coopération avec d'autres entreprises sur d'autres domaines d'activité,
- Amélioration des coûts d'approvisionnement,
- Assurer une politique de développement,
- Pour améliorer les salaires,
- Assurer et accentuer des programmes de formation,
- Supprimer le différentiel entre les salaires hommes / femmes,
- Recherche et développement, dépôts de brevets, etc.

## EXEMPLE DE GAIN POUR UNE ENTREPRISE AVEC LA MICRO-TAXE SOCIALE

L'entreprise de Mr CHARLES a un réel besoin de soutiens :

- Pour sa trésorerie,
- Pour ses investissements, sa compétitivité,
- Pour une véritable capacité de recrutement,
- Pour augmenter normalement les salaires,

LA MICRO-TAXE SOCIALE est donc une solution pour Mr CHARLES

**La participation de l'entreprise à la MTS\* se fera sur l'ensemble des achats de matières premières + charges externes + Charges de personnel, représentant en moyenne 58%.**

Nbre Employés	Effectif	Salaire Brut mensuel	SB/12 Mois	Charges. Patronales Mensuelles	Charges. Patronales Sur 12 Mois
1	Chef d'entreprise	3500 €	42 000 €	1260 €	15 120 €
1	Responsable Atelier	2650 €	31 800 €	951 €	11 412 €
1	Assistante	2 095 €	25 140 €	601 €	7 212 €
4	Ouvriers qualifiés	8894 €	106 728 €	2312 €	27 744 €
2	Ouvriers au smic	3042€	36 504 €	262 €	3144 €
	<b>Total</b>	<b>8 719 €</b>	<b>104 628 €</b>	<b>Total</b>	<b>64 632€</b>

Situation actuelle TOTAL Cotisations **64 632 €**

Exemple d'une entreprise secteur d'activité du Bâtiment, effectif moyen de 9 employés avec un chiffre d'affaires de 945 000 €.

Chiffre d'affaire	945 000 €	58%	548 100 €	Micro Taxe Sociale	2 %	10962 €
Charges de Personnel	242 172 €	//	242 172 €	Micro Taxe Sociale	2 %	4843 €
				<b>Total MTS*</b>		<b>15805 €</b>
Gain pour l'entreprise			<b>64 032 €</b>	<b>MTS = 15805 €</b>		<b>= 48227 €</b>

Exemple de gain de salaire

**Mme. BERNARD dans les conditions actuelles :**

<b>Salaire Brut</b>	<b>Charges</b>	<b>Salaire Net</b>
2 095,00 €	- 458,00 €	1 637 €

**Mme BERNARD avec la Micro Taxe Sociale :**

<b>Salaire Brut</b>	<b>*</b>	<b>Salaire Net</b>	<b>Gain</b>
2095.00€		2055 €	418 €

(\* - complémentaire santé de 40,00 € = 418,00)

**M. BERNARD dans les conditions actuelles :**

<b>Salaire Brut</b>	<b>Charges</b>	<b>Salaire Net</b>
1 522,00 €	- 339,00 €	1 183,00 €

**M. BERNARD avec la Micro-Taxe Sociale :**

<b>Salaire Brut</b>	<b>Salaire Net</b>	<b>Gain</b>
1 522 €	1522.00 €	<u>339.00 €</u>

Mme et M. BERNARD récupère ainsi : **757.00 €** de gain de pouvoir d'achat mensuel, soit un gain annuel sur 12 mois pour le couple de **5355.00 €**

- Ce que rapporterait, selon les options, la micro-taxe sociale en milliards d'euros pour garantir la pérennité et l'amélioration du système de protection sociale et engager d'autres réformes structurelle

OPTIONS	Montant Total des paiements scripturaux <u>Année 2018</u> (Mds/€)	Volume Epargne non repris (Mds/€)	Montant net hors Epargne (Mds/€)	MICRO TAXE SOCIALE en %	Montant de la collecte de la MTS* en Mds/€/an	Montant des Cotisations Salariales et patronales en Mds €/an Hors CSG	Montant prélevé de la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement	Montant prélevé de la CSG sur les revenus du capital; patrimoine; Placement; jeux	EXCEDENT différentiel (en Mds/€)
OPTION N° 1	27 702	263	27 439	1,50 %	412	400	<u>112</u>	<u>13</u>	<u>27</u>
OPTION N° 2	27 702	263	27 439	2,00 %	546	384,50	<u>0</u>	<u>13</u>	<u>49</u>
OPTION N° 3	27 702	263	27 439	2,00 %	546	384,50	<u>112</u>	<u>13</u>	<u>161</u>
OPTION N° 4	27 702	263	27 439	2,50 %	686	384,50	<u>0</u>	<u>13</u>	<u>189</u>

*Exemple de réforme systémique possible grâce à l'excédent budgétaire dégagée par la Micro-Taxe Sociale*

Cette réforme permettra également, grâce à l'excédent réalisé et en fonction du pourcentage de la Micro Taxe Sociale retenue, d'envisager par exemple les réformes structurelles suivantes, dont la liste est non exhaustive :

- De construire une politique d'accompagnement de la dépendance des personnes âgées. Création du 5ème risque de la Sécurité Sociale
- De répondre aux besoins des personnes en situation d'handicap et d'invalidité.
- De réformer notre politique de santé.
- De créer un véritable programme de la recherche dans différents domaines :
- Dans la Santé ...
- Énergie ...
- La création d'un Revenu Universel.

L'excédent budgétaire dégagée par la Micro-Taxe Sociale permet d'envisager et de s'orienter vers de nombreuses réformes systémiques selon les choix et volontés politiques et citoyennes du moment.

***Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue***

« Victor HUGO »

